

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

Fiche du 22/3/2018, révision 2

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1. Identificateur de produit  
Identification du mélange  
Dénomination commerciale: GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Usage recommandé :  
Détergent pour surfaces dures.  
Usage professionnel (SU22) - Produits pour le lavage et le nettoyage (PC35)  
Usages déconseillés :  
Usages différents de celles recommandés. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits.
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
Fabricant:  
SUTTER INDUSTRIES s.p.a. - Società con Unico Socio  
15060 Borghetto Borbera (AL) Italia  
Tel. +39 0143 631.1  
Distribué par:  
SUTTER FRANCE S.r.l. - Società con Unico Socio  
Sede legale: Via Vittor Pisani 16, 20124 Milano (MI) - Italia  
French branch: 104, Avenue Albert 1er - 92563 Rueil-Malmaison FRANCE  
Tél. +39 0143 631.1  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité:  
regulatory.affairs@sutter.it
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy 03 83 22 50 50 (24h/24h)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :  
 Danger, Skin Corr. 1A, Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :  
Aucun autre danger

- 2.2. Éléments d'étiquetage  
Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P280 Porter un équipement de protection des yeux.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Dispositions spéciales:

EUH210 Uniquement à usage professionnel. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient

HYDROXYDE DE POTASSIUM  
COCOAMIDOPROPYL BETAINE

Contenu du produit :

agents de surface amphotères, agents de surface non ioniques < 5 %

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

---

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable, le produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

>= 7% - < 10% HYDROXYDE DE POTASSIUM

REACH No.: 01-2119487136-33, Numéro Index: 019-002-00-8, CAS: 1310-58-3, EC: 215-181-3



2.16/1 Met. Corr. 1 H290



3.2/1A Skin Corr. 1A H314



3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

>= 1% - < 3% COCOAMIDOPROPYL BETAINE

REACH No.: 01-2119489410-39, CAS: 147170-44-3, EC: 931-333-8



3.3/1 Eye Dam. 1 H318

4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

- Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.  
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.
- En cas de contact avec les yeux :  
En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.  
Protéger l'oeil indemne.
- En cas d'ingestion :  
NE PAS faire vomir.
- En cas d'inhalation :  
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés  
Effets aigus:  
Sévère irritation de la peau et des yeux pour contact.  
Irritation système intérieur en cas d'ingestion.  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus des effets chroniques dû au contact du mélange avec la peau, les yeux ou pour inhalation, ingestion.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).  
Traitement :  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

---

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction  
Moyens d'extinction appropriés :  
Eau.  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :  
Aucun en particulier.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange  
Le mélange ne contient pas d'ingrédients classés comme explosifs conformément au règlement 1272/2008 (CLP) CE.  
Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.  
La combustion produit de la fumée lourde.
- 5.3. Conseils aux pompiers  
Utiliser des appareils respiratoires adaptés.  
Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.  
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.  
Le mélange ne contient pas d'ingrédients classés comme explosifs conformément au règlement 1272/2008 (CLP) CE.

---

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter les dispositifs de protection individuelle.  
Emmener les personnes en lieu sûr.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement  
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

- Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Laver à l'eau abondante. Réunir le produit dans des réservoirs de confinement.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques  
Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.  
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.  
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
Stocker dans une zone dédiée aux alcalis, loin des acides et des oxydantes à base oxygène ou acide peracétique.  
Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.  
Stocker à l'écart des rayons du soleil.  
Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés.  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Acides, oxydants à base d'oxygène, acide peracétique, des substances organiques.  
Stocker dans une zone dédiée aux alcalis, loin des acides et des oxydantes à base oxygène ou acide peracétique.  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité. Voir aussi 1.2 et 7.2.  
Voir section 10.  
Indication pour les locaux:  
Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Aucune utilisation particulière

---

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas sont des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition professionnelle, si elles sont disponibles, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.  
HYDROXYDE DE POTASSIUM - CAS: 1310-58-3  
ACGIH - STEL: Ceiling 2 mg/m<sup>3</sup> - Remarques: URT, eye, and skin irr
- Valeurs limites d'exposition DNEL  
Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas sont des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition DNEL, le cas échéant, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.  
HYDROXYDE DE POTASSIUM - CAS: 1310-58-3  
Travailleur industriel: 1 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 1 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur industriel: 1 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 1 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

Travailleur industriel: 12.5 mg/kg - Consommateur: 7.5 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: bw/d

Travailleur industriel: 44 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 7.5 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: bw/d

#### Valeurs limites d'exposition PNEC

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas des données expérimentales ne sont pas disponibles sur le mélange. Ci-dessous, les limites d'exposition PNEC, le cas échéant, pour les composants énumérés au paragraphe 3.2.

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

Cible: Eau marine - valeur: 0.00135 mg/l

Cible: Eau douce - valeur: 0.0135 mg/l

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.1 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.8 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 3000 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires. (EN 166)

##### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton. (EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN 13982 en cas de poussière)

##### Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc. (EN 388 - EN 374 facteur de protection 6, correspondant à un temps de passage >480 minutes).

En raison de la grande quantité de types, respecter les instructions du fabricant en ce qui concerne les substances énumérées au paragraphe 3.2.

##### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

##### Risques thermiques :

Le produit n'est pas inflammable ou explosif - voir le paragraphe 2.1. Le produit ne contient pas de composants explosifs.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

##### Contrôles de l'exposition environnementale :

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

Voir aussi la section 6.2.

##### Contrôles techniques appropriés

Aucun autre contrôle technique adapté à votre produit dans des conditions normales.

Voir aussi la section 1.2, l'article 7 et exposition Scénario - annexe I du présent document.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés         | valeur                  | Méthode : | Remarques : |
|--------------------|-------------------------|-----------|-------------|
| Aspect et couleur: | Liquide clair, incolore | Visuel    | --          |
| Odeur:             | Technique               | Olfactif  | --          |

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

|                                                                |               |                       |                                                                        |
|----------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Seuil d'odeur :                                                | Evidente      | Olfactif              | --                                                                     |
| pH:                                                            | >13           | --                    | Valeur estimée sur les propriétés chimiques / physiques des composants |
| Point de fusion/congélation:                                   | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:         | >= 100°C      | --                    | Valeur estimée sur les propriétés chimiques / physiques des composants |
| Point éclair:                                                  | >65 ° C       | --                    | Valeur estimée sur les propriétés chimiques / physiques des composants |
| Vitesse d'évaporation :                                        | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Inflammation solides/gaz:                                      | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Pression de vapeur:                                            | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Densité des vapeurs:                                           | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Densité relative:                                              | 1.072 g/ml    | contrôle instrumental | --                                                                     |
| Hydrosolubilité:                                               | Complète      | --                    | Interne Tests                                                          |
| Solubilité dans l'huile :                                      | Partielle     | --                    | Interne Tests                                                          |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau):                        | <1000         | --                    | Valeur estimée en fonction de la solubilité du mélange.                |
| Température d'auto-allumage :                                  | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Température de décomposition:                                  | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour le type de produit                        |
| Viscosité:                                                     | <10cP         | --                    | Valeur estimative. Mélange pas visqueux.                               |
| Propriétés explosives:                                         | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour la composition du produit                 |
| Propriétés comburantes:                                        | Pas important | --                    | Paramètre non pertinent pour la composition du produit                 |

#### 9.2. Autres informations

| Propriétés                                            | valeur        | Méthode : | Remarques :                                     |
|-------------------------------------------------------|---------------|-----------|-------------------------------------------------|
| Miscibilité:                                          | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Liposolubilité:                                       | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Conductibilité:                                       | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |
| Propriétés caractéristiques des groupes de substances | Pas important | --        | Paramètre non pertinent pour le type de produit |

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

10.2. Stabilité chimique

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

Voir aussi la section 7.2.

10.4. Conditions à éviter

Usages différents de celles recommandés. Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Voir aussi 1.2 et 7.2

10.5. Matières incompatibles

Acides, oxydants à base d'oxygène, acide peracétique, des substances organiques.

Stocker dans une zone dédiée aux alcalis, loin des acides et des oxydantes à base oxygène ou acide peracétique.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité. Voir aussi 1.2 et 7.2.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas connus les effets et les symptômes indésirables de l'exposition du produit, y compris la réactivité chimique et l'instabilité.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit est classé: Skin Corr. 1A H314

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :  
Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations toxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

HYDROXYDE DE POTASSIUM - CAS: 1310-58-3

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 273 mg/kg - Source: OECD 401

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau Positif

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux Positif

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 1960 mg/kg - Source: OECD 401 -

Remarques: bw

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/l - Source: OECD 402

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Source: OECD 404 -

Remarques: Sol 30%

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux - Espèces: Lapin Oui - Source: OECD 405

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau Négatif - Source: OECD 406

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

HYDROXYDE DE POTASSIUM - CAS: 1310-58-3

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 80 mg/l - Durée h: 24 - Remarques: Mosquito fish

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Leuciscus idus

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 1 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Daphnia magna

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Desmodesmus subspicatus

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Poissons > 0.1 mg/l - Remarques: Oncorhynchus mykiss

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie > 0.1 mg/l - Remarques: Daphnia magna

c) Toxicité pour les bactéries:

Point final: EC0 - Espèces: Microorganismes / Effet sur les boues activées: > 100 mg/l - Remarques: Pseudomonas putida

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

L'(les) agent(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité prévues par le règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents. Toutes les données à l'appui sont tenus à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront fournis à ces autorités si elles en font la demande ou à la demande d'un fabricant de détergent.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

Bioaccumulation: Pas bioaccumulable

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Jusqu'à la date de révision de ce document, ne sont pas disponibles les données expérimentales sur le mélange. Ci-dessous sont présentés, si disponible, les informations ecotoxicologiques des composants énumérés au paragraphe 3.2.

COCOAMIDOPROPYL BETAINE - CAS: 147170-44-3

Mobilité dans le sol: Pas mobile

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Jusqu'à la date de révision de ce document, pas connu effets et symptômes indésirables envers l'environnement.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur. Ne pas rejeter dans le sol ou dans les égouts.

Voir aussi la section 6.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

- 14.1. Numéro ONU  
 ADR-UN Number: 1760  
 IATA-UN Number: 1760  
 IMDG-UN Number: 1760
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU  
 ADR-Shipping Name: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (hydroxyde de potassium)  
 IATA-Shipping Name: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (potassium hydroxide)  
 IMDG-Shipping Name: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (potassium hydroxide)
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
 ADR-Class: 8  
 ADR - Numéro d'identification du danger : 80  
 IATA-Class: 8  
 IMDG-Class: 8
- 14.4. Groupe d'emballage  
 ADR-Packing Group: III  
 IATA-Packing group: III  
 IMDG-Packing group: III
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
 ADR-Polluant environnemental: Non  
 IMDG-Marine polluant: No
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
 ADR-Subsidiary risks: -  
 ADR-S.P.: 274  
 ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): E  
 IATA-Passenger Aircraft: 852  
 IATA-Subsidiary risks: -  
 IATA-Cargo Aircraft: 856  
 IATA-S.P.: -  
 IATA-ERG: 8L  
 IMDG-SP: 223 274  
 IMDG-EmS: F-A , S-B  
 IMDG-Subsidiary risks: -  
 IMDG-Stowage and handling: Category A  
 IMDG-Segregation: SW2
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  
 Non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
 Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)  
 Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)  
 Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
 Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013  
 Règlement (UE) 2015/830  
 Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)  
 Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)  
 Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)  
 Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)  
 Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Aucune

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non, pour des instructions sur toute sécurité mangling voir les section 7 et 8 et le scénario d'exposition - l'annexe I du présent document.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :

Aucune

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Classe de danger et catégorie de danger | Code       | Description                                                           |
|-----------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Met. Corr. 1                            | 2.16/1     | Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1  |
| Acute Tox. 4                            | 3.1/4/Oral | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4                          |
| Skin Corr. 1A                           | 3.2/1A     | Corrosion cutanée, Catégorie 1A                                       |
| Eye Dam. 1                              | 3.3/1      | Lésions oculaires graves, Catégorie 1                                 |
| Aquatic Chronic 3                       | 4.1/C3     | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 |

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 | Méthode de classification         |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Skin Corr. 1A, H314                                        | D'après les données d'essais (pH) |
| Eye Dam. 1, H318                                           | D'après les données d'essais (pH) |

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.  
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne  
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

|                   |                                                                                                                              |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADR:              | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.                                   |
| CAS:              | Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).                                      |
| CLP:              | Classification, Etiquetage, Emballage.                                                                                       |
| DNEL:             | Niveau dérivé sans effet.                                                                                                    |
| EC0/10/20/50/100: | Concentration effective pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée                                                |
| EINECS:           | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.                                                        |
| GefStoffVO:       | Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.                                                                        |
| GHS:              | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.                                          |
| IATA:             | Association internationale du transport aérien.                                                                              |
| IATA-DGR:         | Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA). |
| ICAO:             | Organisation de l'aviation civile internationale.                                                                            |
| ICAO-TI:          | Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).                                     |
| IMDG:             | Code maritime international des marchandises dangereuses.                                                                    |
| INCI:             | Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.                                                                     |
| KSt:              | Coefficient d'explosion.                                                                                                     |
| LC0/10/20/50/100: | Concentration létale pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée.                                                  |
| LD0/10/20/50/100: | Dose létale pour 0/10/20/50/100 pour cent de la population testée.                                                           |
| NOEC:             | Concentration sans effet observé                                                                                             |
| NOAEL(R)/N        | Non observé dose sans effet nocif (répétée) / Concentration                                                                  |
| OECD:             | Organisation for Economic Co-operation and Development                                                                       |
| PNEC:             | Concentration prévue sans effets.                                                                                            |
| RID:              | Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.                                    |
| STEL:             | Limite d'exposition à court terme.                                                                                           |
| STOT:             | Toxicité spécifique pour certains organes cibles.                                                                            |
| TLV:              | Valeur de seuil limite.                                                                                                      |
| TWA:              | Moyenne pondérée dans le temps                                                                                               |
| WGK:              | Classe allemande de danger pour l'eau.                                                                                       |

## Fiche de Données de Sécurité

### GRILL CLEANER PLUS ECOLABEL

#### ANNEXE I

PRODUIT PROFESSIONNEL TETE DE PULVERISATEUR – DETERGENTS POUR SURFACES DURES

|                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre du scénario d'exposition</b>                                                                                                                                                                                  |                                                                                         |
| Produit pour le nettoyage en général: Processus manuel.                                                                                                                                                                |                                                                                         |
| <b>Description de l'utilisation</b>                                                                                                                                                                                    |                                                                                         |
| Secteur d'utilisation                                                                                                                                                                                                  | SU22 – Usage professionnel                                                              |
| Catégorie du produit                                                                                                                                                                                                   | PC35 – Produit pour le lavage et le nettoyage (produits à base de solvant inclus)       |
| <b>Description des activités/des processus inclus dans le scénario d'exposition</b>                                                                                                                                    |                                                                                         |
| Si nécessaire, transvaser le produit du bidon au flacon avec tête de pulvérisateur                                                                                                                                     |                                                                                         |
| Utiliser le produit selon les modalités d'utilisation décrites sur l'étiquette.                                                                                                                                        |                                                                                         |
| Laisser agir.                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |
| Rincer si besoin                                                                                                                                                                                                       |                                                                                         |
| <b>Durée et fréquence d'utilisation</b>                                                                                                                                                                                |                                                                                         |
| Phases d'utilisation                                                                                                                                                                                                   | Quotidiennement, selon les dimensions et les conditions des surfaces à nettoyer.        |
| Les valeurs limites des ingrédients, si pertinentes, se trouvent à la section 8 de la FDS.                                                                                                                             |                                                                                         |
| <b>Forme physique de la préparation et concentration</b>                                                                                                                                                               |                                                                                         |
| Liquide. Prêt à l'utilisation ou à diluer selon le type de produit.                                                                                                                                                    |                                                                                         |
| Dans la section 2 de la FDS du produit et sur l'étiquette du produit se trouve la classification du mélange.                                                                                                           |                                                                                         |
| La classification se base sur la classification des ingrédients du mélange et sur la base des propriétés chimiques et physiques reportées à la section 9 de la FDS.                                                    |                                                                                         |
| <b>Conditions d'utilisation</b>                                                                                                                                                                                        |                                                                                         |
| Température ambiante                                                                                                                                                                                                   |                                                                                         |
| Une bonne ventilation du lieu de travail est suffisante.                                                                                                                                                               |                                                                                         |
| <b>Protection</b>                                                                                                                                                                                                      |                                                                                         |
| Ne pas inhaler le produit.                                                                                                                                                                                             |                                                                                         |
| Voir section 8 de la FDS du produit pour de plus amples informations sur les EPI                                                                                                                                       | La formation du travailleur sur l'utilisation et le respect des EPI sont sous-entendus. |
| Ne pas manger ou boire, ne pas fumer                                                                                                                                                                                   | Eviter le contact avec la peau                                                          |
| Ne pas exposer à une flamme libre                                                                                                                                                                                      | Ne pas mélanger avec d'autres produits                                                  |
| Se laver les mains après utilisation.                                                                                                                                                                                  |                                                                                         |
| Instructions lors de pertes de produit : diluer avec de l'eau et sécher                                                                                                                                                |                                                                                         |
| Voir la section 6 de la FDS en cas de déversement accidentel                                                                                                                                                           |                                                                                         |
| Suivre les instructions d'utilisation reportées sur l'étiquette ou sur la fiche technique. Le correct respect des normes d'hygiènes sur le lieu de travail est recommandé, comme spécifié dans la section 7 de la FDS. |                                                                                         |
| <b>Mesures environnementales</b>                                                                                                                                                                                       |                                                                                         |
| Voir section 6 de la FDS en cas de déversement accidentel                                                                                                                                                              |                                                                                         |
| Voir section 12 de la FDS pour les informations toxicologiques du mélange et des composants dangereux.                                                                                                                 |                                                                                         |
| Voir section 13 de la FDS pour l'élimination.                                                                                                                                                                          |                                                                                         |

Notes :

FDS : Fiche de données de sécurité

EPI: équipement de protection individuelle